

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Maintenance et réhabilitation des bâtiments (MRB)

- Université de Nantes

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Cette licence professionnelle forme des spécialistes de la maintenance et de la réhabilitation des bâtiments depuis 2000. Pour cela, elle apporte des compétences à caractère technique (relatives aux matériaux, aux pathologies et modes constructifs, au diagnostic acoustique et thermique, au dimensionnement des installations et à la restauration du parc ancien), managérial (concernant l'organisation, le coût des travaux, la gestion et la communication), juridique (règles de l'urbanisme, droit de la construction et des marchés), environnemental et sécuritaire.

Les métiers visés sont ceux de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, des travaux du gros ou de second œuvre dans le bâtiment et les travaux publics.

La formation est proposée en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), en formation continue et en formation initiale.

Elle est portée par le département de génie civil de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Nazaire.

## Synthèse de l'évaluation

Le dossier est bien présenté et argumenté. Toutefois, il serait souhaitable de fournir une copie de l'enquête d'insertion de l'observatoire de la vie étudiante de l'Université de Nantes. Les résultats des enquêtes internes indiquent une bonne insertion professionnelle (80 % à 30 mois).

La licence est bien pilotée dans un secteur porteur car elle est complémentaire à d'autres formations de l'établissement ou d'autres formations régionales apportant ainsi une réelle valeur ajoutée. Son partenariat avec la profession est très satisfaisant (Fédérations du bâtiment, implications importantes des professionnels dans le cœur de métier et dans les évolutions de la formation via le conseil de perfectionnement). D'ailleurs, parmi les évolutions, la formation a fait le choix d'adapter son contenu aux besoins professionnels dans le domaine de l'amélioration énergétique des bâtiments existants.

La formation a des objectifs ambitieux en souhaitant recouvrir la totalité des domaines de la réhabilitation ; pour cela, elle multiplie les interventions de très courtes durées au risque de former insuffisamment dans chacun de ces domaines. Elle est attractive et recrute un public varié mais compte cependant une forte diminution de ses alternants.

### Points forts :

- Un fort partenariat avec le monde professionnel.
- Une bonne insertion professionnelle.
- Une équipe et une organisation pédagogique de qualité.
- La forte implication des professionnels.
- Une bonne attractivité.

### Point faible :

- De nombreuses interventions de très courtes durées.

Recommandations :

Cette licence professionnelle est une formation qui répond aux besoins du marché. Toutefois, la formation devrait cibler moins de domaines de réhabilitation ce qui pourrait redresser son nombre de contrats par alternance.

Il serait utile de fournir aux évaluateurs une copie de l'enquête de l'observatoire de la vie étudiante.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La formation présente une bonne adéquation dans l'ensemble du cursus avec les objectifs de la formation et les métiers visés. Toutefois, la formation a des objectifs trop ambitieux en souhaitant recouvrir la totalité des domaines de la réhabilitation.
Environnement de la formation	La formation bénéficie d'un bon environnement en complétant l'offre de formation de la filière « Génie civil », située entièrement à Saint-Nazaire et elle profite du soutien de plusieurs Fédérations d'entreprises du bâtiment-travaux publics (BTP), de nombreux maîtres d'ouvrages de la région et de nombreuses entreprises de travaux maçonnerie rénovation.
Equipe pédagogique	La formation dispose d'une organisation très satisfaisante. La composition de l'équipe pédagogique est très claire et détaillée. Les enseignants et enseignants-chercheurs de l'IUT de Saint Nazaire, de l'Université de Nantes et d'autres établissements assurent 51 % des heures dispensées, le reste des heures est assuré par 25 professionnels. L'équipe pédagogique est bien équilibrée et diversifiée. La responsabilité pédagogique est partagée par trois enseignants de l'IUT. De nombreuses réunions de l'équipe pédagogique, avec et sans présence des étudiants, assurent un très bon pilotage de la formation.
Effectifs et résultats	La formation a de très bons indicateurs en termes d'effectifs, de réussite et d'insertion professionnelle. Les effectifs sont stables à 26 étudiants sur les cinq dernières années. La formation est attractive (quatre dossiers pour une place) et recrute un public varié (5 % L2, 36 % DUT, 40 % BTS, 15 % autres et 4 % validation des acquis de l'expérience). Elle a ouvert à l'alternance en 2012 avec 14 contrats. En 2014, il n'y a plus que six contrats, du fait de la baisse d'activités dans le secteur du BTP. Le taux de réussite de 98 % sur les cinq ans est très bon. Le taux de poursuite d'études de 16 % est stable et assez faible. L'insertion professionnelle de 80 % est assez stable.

Place de la recherche	La formation laisse une place à l'innovation et, par conséquent, à la recherche par l'intermédiaire de ses intervenants chercheurs du laboratoire « Génie civil et mécanique » (GEM).
Place de la professionnalisation	La formation laisse une place importante à la professionnalisation. La plupart des compétences sont apportées par les nombreux professionnels de l'équipe pédagogique. Toutefois, le champ de métier étant important, cela engendre de nombreuses interventions de courte durée ne pouvant remplir les objectifs de compétences. Une douzaine de visites de chantiers et de salons professionnels ainsi qu'un voyage d'études de deux jours sont organisés. Le projet tuteuré par groupe de deux à trois étudiants permet d'approfondir les compétences abordées en cours et d'en acquérir de nouvelles. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est détaillée mais pourrait gagner en lisibilité.
Place des projets et stages	La formation donne une place importante aux unités d'enseignements « Projet et stage » ou « Mission en entreprise », 10 ECTS chacun. Les étudiants réalisent leur projet tuteuré pendant les périodes en entreprise des alternants. Pour les alternants, le projet tuteuré est concentré sur quatre semaines à l'IUT. La durée du projet est de 140 heures. Le projet tuteuré s'effectue par groupe de deux ou trois étudiants, le sujet est proposé par un professionnel, le projet est suivi par un professionnel et un enseignant. Il est évalué à l'aide d'un mémoire et d'une soutenance. Les étudiants réalisent un stage de 16 semaines contiguës. Le stage est encadré par un tuteur d'entreprise et suivi par un tuteur universitaire. Le tuteur universitaire rend au moins une fois visite à l'étudiant et au tuteur d'entreprise sur le lieu de stage afin de vérifier que tout se déroule bien. Il est évalué par trois notes : un mémoire, une soutenance et le déroulement du stage. Les alternants réalisent leur mission d'entreprise sur plusieurs périodes : trois périodes de quatre semaines, en alternance avec des périodes à l'IUT, puis une période plus longue jusque la fin du contrat.

	<p>La mission en entreprise est encadrée par un tuteur d'entreprise et est suivie par un tuteur universitaire. Le tuteur universitaire rend trois visites à l'alternant et au tuteur d'entreprise au sein de l'entreprise afin de vérifier que tout se déroule bien. Un livret et différentes fiches à renseigner assurent un suivi qualitatif et quantitatif. La mission est évaluée par trois notes : un mémoire, une soutenance et le déroulement de la mission. Tout est très bien détaillé dans le dossier et le cahier de la formation.</p>
Place de l'international	<p>La formation n'est pas tournée vers l'international mais a toutefois mis en place un partenariat avec <i>VIA University College</i> et sa composante « <i>Architectural Technology and Construction Management</i> » afin qu'un enseignant de construction vienne animer le module d'anglais.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement s'effectue uniquement sur dossier et est pertinent puisqu'il y a un très bon taux de réussite de 98 % sur les cinq ans          Pour tenir compte des différentes origines des étudiants (5 % L2, 36 % DUT, 40 % BTS, 15 % autres et 4 % validation des acquis de l'expérience), deux parcours différenciés sont proposés d'une durée de 36 heures dans l'UE « Construction ».          Une passerelle a été mise en place par l'université de Nantes en 2<sup>ème</sup> année de licence sous forme de modules en semestre 4 en vue d'intégrer une licence professionnelle.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La licence professionnelle a ouvert à l'alternance depuis 2012. Le calendrier de l'alternance est organisé de sorte que les apprentis suivent tous les cours en même temps que les étudiants inscrits en initial.          L'ensemble des cours se fait en présentiel de peur de perdre la richesse des échanges avec les nombreux professionnels.          Elle accueille en moyenne un salarié en formation continue par an.          En moyenne, une personne par an obtient la licence professionnelle par une validation des acquis de l'expérience.          La formation sait s'adapter aux étudiants ayant des contraintes particulières.          La formation utilise la plateforme numérique mise en place par l'université de Nantes : les étudiants ont ainsi accès à des cours en ligne, des exercices, vidéos techniques et professionnelles. Les étudiants sont formés à de nombreux logiciels dans le cadre de leurs études.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation et de validation de la formation sont très clairement exposées et détaillées. Elles sont conformes à l'arrêté du 17 novembre 1999.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>La formation propose dans le cadre de l'alternance un livret de liaison devant permettre de suivre l'acquisition des compétences en détaillant ses objectifs, son organisation, son programme détaillé, le détail des compétences à acquérir, les modalités d'évaluation. Ce document est distribué aux étudiants et à l'ensemble des formateurs. Un livret de professionnalisation et un autre d'apprentissage très détaillés également (avec différentes fiches pour assurer le suivi) sont distribués aux alternants.          Le supplément au diplôme est très complet.</p>
Suivi des diplômés	<p>La collecte menée en interne est très efficace. En début de formation, les étudiants doivent s'inscrire sur un site internet <i>Stillincontact</i> des étudiants et des diplômés, qui permet de gérer les conventions de stage, de garder contact après l'obtention de la licence professionnelle. Une enquête à six mois est réalisée par les responsables de la formation. Une remise de diplôme est organisée à neuf mois qui permet de compléter les informations.          L'enquête nationale à 30 mois est réalisée par l'observatoire de la vie étudiante de l'Université.          Ces résultats et ces échanges permettent de faire évoluer la formation.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Cette formation est dotée d'un conseil de perfectionnement composé de 12 personnes (un tiers de professionnels partenaires de la formation, un tiers d'enseignants-chercheurs ou enseignants, un tiers d'étudiants) et est présidé par le Président de la Fédération Régionale du Bâtiment des Pays de la Loire.          Ces 12 personnes se réunissent une fois pendant l'année universitaire à la fin de la période d'enseignement.          Le conseil de perfectionnement mis en place au niveau de la formation a un mode de fonctionnement très satisfaisant.          Les modalités d'évaluation des enseignements sont très satisfaisantes.</p>

# Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**Suivi par** : Soizic GOURDEN  
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire  
[Soizic.gourden@univ-nantes.fr](mailto:Soizic.gourden@univ-nantes.fr)  
+33 (0) 240998407

**Objet** : Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence Professionnelle : MAINTENANCE ET  
REHABILITATION DES BATIMENTS

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie  
Universitaire

Dominique AVERTY